

Système d'application des règlements sur les pesticides - SARP

Description

Cette formation intensive s'adresse aux employés municipaux responsables d'appliquer ou d'encadrer l'application du règlement régissant l'utilisation des pesticides: directeur, chef de service, inspecteur municipal, éco-conseiller, inspecteur en environnement, agent technique, etc.

La formation SARP touche aux aspects organisationnels et techniques reliés à l'application des règlements régissant l'utilisation des pesticides.

Suite à cette formation, le participant sera en mesure d'assurer un suivi de ce dossier et de répondre adéquatement aux problématiques rencontrées sur le terrain. De plus, il aura acquis des outils concrets pour accompagner les citoyens dans la gestion durable des pelouses et des espaces verts.

Cette formation permet d'apprendre à :

- comprendre et interpréter le Code de gestion des pesticides du Québec et le règlement municipal;
- apprendre à reconnaître les produits autorisés et ceux interdits par le Code de gestion ainsi que par le règlement municipal;
- identifier les symptômes pouvant mener à l'identification des cas d'applications illégales de pesticides;
- identifier les zones sensibles et reconnaître les pesticides pouvant être utilisés à l'intérieur de celles-ci;
- intégrer les notions de base de la gestion durable du sol, des pelouses et des espaces verts;
- reconnaître les ravageurs les plus fréquemment rencontrés sur le terrain et se familiariser avec les solutions durables disponibles sur le marché.

Durée – 14 heures

La formation se déroule sur deux jours de 8 h 30 à 16 h 30.

Déroulement

- Présentation multimédia;
- Exemples de cas concrets;
- Échanges et périodes de questions;
- Échantillons et produits en démonstration;
- Un cahier de formation est remis à chaque participant.

Loi du 1% en formation

Les dépenses de formation sont admissibles à la Loi du 1% de la masse salariale (Loi 90). SAE est un organisme formateur agréé.

Nombre de participants

Nous limitons le nombre de participants à douze personnes. Nous souhaitons ainsi nous assurer de bien répondre aux attentes des participants et de favoriser des échanges de qualité au sein du groupe.

Inscription

Pour confirmer votre présence, vous devez remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site internet www.saenviro.com et nous le faire parvenir soit par télécopieur : au 514-453-3032 ou par courriel : à Ldorion@saenviro.com

Renseignements

Veuillez contacter Luc Dorion au 514-453-2500 ou à Ldorion@saenviro.com